

Granges, le 27 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Granges ouvre sa nouvelle législature

Le lundi 27 avril, le Conseil communal de Granges a tenu sa séance constitutive, marquant ainsi le début officiel de la nouvelle législature.

Cette séance a notamment permis de procéder à l'élection du syndic ainsi qu'à la répartition des dicastères. Le syndic sortant Savio Michellod a été réélu à l'unanimité. Christine Varone, vice-syndique sortante, conserve également sa fonction ainsi que le dicastère des finances.

Le Conseil communal est désormais prêt à s'engager pleinement au service de la population pour les cinq années à venir.

La répartition des dicastères a été réalisée dans un esprit de collégialité, avec la volonté partagée de répondre au mieux aux besoins de la population de Granges.

La composition du Conseil communal pour la législature 2026-2031 se présente comme suit :

	Dietrich Fabienne	Dorthe Stéphane	Gabriel Ludovic	Jordil Benoît	Michellod Savio	Ubertini Jean-Pascal	Varone Christine
Fonction	Membre	Membre	Membre	Membre	Syndic	Membre	Vice-syndique
Dicastères	Energie	Constructions	Eaux	Routes	Administration générale	Santé	Finances
	Environnement	Immeubles	Gestion des déchets	Culture	Relations publiques	Cohésion sociale	Economie
	Aménagement	Agriculture	Cimetière	Sports et Loisirs	Sécurité		Transports
					Jeunesse		